

COMMUNIQUE N°2

Le public burkinabè est informé de l'ouverture d'un test de recrutement de personnel de divers profils au sein des orphelins, des veuves et veufs des forces armées nationales et des forces de sécurité intérieure tombées au front, au profit de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement dans le centre unique de Ouagadougou session 2025, conformément au tableau ci-dessous :

N°	Emplois	Nbre de postes à pourvoir	Profil des candidats	Pièces à fournir pour la phase de réception des dossiers de candidature
1	Caissier	3	Être titulaire du CAP d'Etat en Comptabilité	- une copie légalisée du diplôme ; - le document justifiant la condition d'orphelin, de veuve ou de veuf des forces armées nationales et des forces de sécurité intérieure tombées au front ; - une copie légalisée de la CNIB.
2	Agent clientèle	2	Être titulaire du BEPC	- une copie légalisée du diplôme ; - le document justifiant la condition d'orphelin, de veuve ou de veuf des forces armées nationales et des forces de sécurité intérieure tombées au front ; - une copie légalisée de la CNIB.
3	Agent Technico-Commercial	15	Être titulaire du BEPC	- une copie légalisée du diplôme ; - un certificat d'aptitude au sport ; - le document justifiant la condition d'orphelin, de veuve ou de veuf des forces armées nationales et des forces de sécurité intérieure tombées au front ; - une copie légalisée de la CNIB.
Total		20		

I. CONDITIONS COMMUNES A REMPLIR PAR LES CANDIDATS

- 1) Être de nationalité burkinabè ;
- 2) Jouir de ses droits civiques ;
- 3) Être de bonne moralité ;
- 4) Remplir les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'exercice de l'emploi ;

- 5) Avoir les qualifications requises pour l'emploi postulé (**diplôme délivré par l'Etat**) ;
- 6) Un certificat d'aptitude au sport (Endurance et Vitesse) pour les candidats à l'emploi d'Agent Technico-Commercial ;
- 7) Être âgé de 18 ans au moins et de 37 ans au plus au 1er janvier de l'année 2025 pour l'emploi d'Agent Technico-Commercial ;
- 8) Être âgé de 18 ans au moins et de 45 ans au plus au 1er janvier de l'année 2025 pour les autres emplois.

II. DEROULEMENT DU PROCESSUS DE RECRUTEMENT

Le processus de recrutement se déroule en trois (03) phases : une phase de présélection, une phase d'admissibilité et une phase d'admission définitive après une période d'essai.

- La phase de présélection

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs dossiers physiques dans une sous chemise comprenant :

- une copie légalisée du diplôme exigé;
- le document justifiant la condition d'orphelin, de veuve ou de veuf des forces armées nationales et des forces de sécurité intérieure tombées au front ;
- un certificat d'aptitude au sport pour les candidats à l'emploi d'Agent Technico-Commercial ;
- une copie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè en cours de validité.

Les dossiers seront reçus du lundi 20 au vendredi 24 octobre 2025 de 08 heures 00 mn à 14 heures 00 mn au siège de l'ONEA sis à Pissy (Ouagadougou).

- La phase d'admissibilité

Les candidats présélectionnés subiront des épreuves écrites, pratiques et un entretien devant un jury.

En plus des épreuves ci-dessus énumérées, les candidats dans l'emploi d'Agent Technico-Commercial subiront une épreuve sportive.

L'épreuve sportive consiste en :

- une course de vitesse : 100 m pour les Hommes et 80 m pour les Femmes ;
- une course de demi-fond : 1000 m pour les Hommes et 800 m pour les Femmes.

Une moyenne de note inférieure à 12/20 au niveau à l'épreuve sportive est éliminatoire. Les épreuves sportives sont obligatoires et les dispenses ne sont pas acceptées.

Toutes note inférieure à 7/20 aux épreuves écrites, pratiques et à l'entretien est éliminatoire.

Les meilleurs candidats qui auront obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 après délibération seront déclarés admissibles au test de recrutement externe par ordre de mérite et selon le nombre de postes à pourvoir.

Les candidats se présentent aux épreuves sportives, écrites, pratiques et à l'entretien munis de la carte nationale d'identité burkinabè en cours de validité. Les déclarations de pertes ne sont pas acceptées.

Les lieux et dates de déroulement des épreuves seront précisés ultérieurement.

- La phase d'admission définitive

Les candidats déclarés admissibles doivent fournir un dossier physique comprenant :

- a) une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA adressée au Directeur Général de l'ONEA ;
- b) une lettre de motivation dûment signée par le candidat ;
- c) un certificat de nationalité burkinabè ;
- d) un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- e) un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- f) un certificat de visite médicale datant de moins de trois (03) mois, délivré par la Médecine du Travail ;
- g) un curriculum vitae sincère dûment signé par le candidat ;

Tout dossier incomplet sera purement et simplement rejeté.

La composition des épreuves écrites se déroulera le même jour pour tous les emplois.

Les différents résultats seront publiés sur le site web de l'ONEA : www.onea.bf et affichés au Centre des Métiers de l'Eau (CEMEAU) sis au siège de l'ONEA à Pissy.

Les candidats déclarés admis effectueront un stage d'immersion patriotique et une période d'essai avant leur intégration définitive à l'ONEA.

02 OCT. 2025

Fait à Ouagadougou, le

Le Directeur Général,



Flandion Idrissa SOURABIE